

## Le nombre de suicides continue de baisser en Mayenne Soixante-cinq par an, en moyenne, entre 2012 et 2014

L'institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) enregistre les décès selon leur cause. La qualité de cette source statistique est très liée aux déclarations elles-mêmes. Les données sont à prendre avec précaution dans la mesure où elles portent sur une cause dont on parle difficilement (le suicide) et où le nombre de décès est relativement faible. Pour gommer les fluctuations d'une année à l'autre, il est d'usage d'établir des moyennes annuelles sur une période de trois ans.

Pour la période 2012 à 2014, la Mayenne enregistre une diminution des décès déclarés par suicide par rapport à la période précédente <sup>(1)</sup> : une baisse moyenne, par an, de neuf suicides.

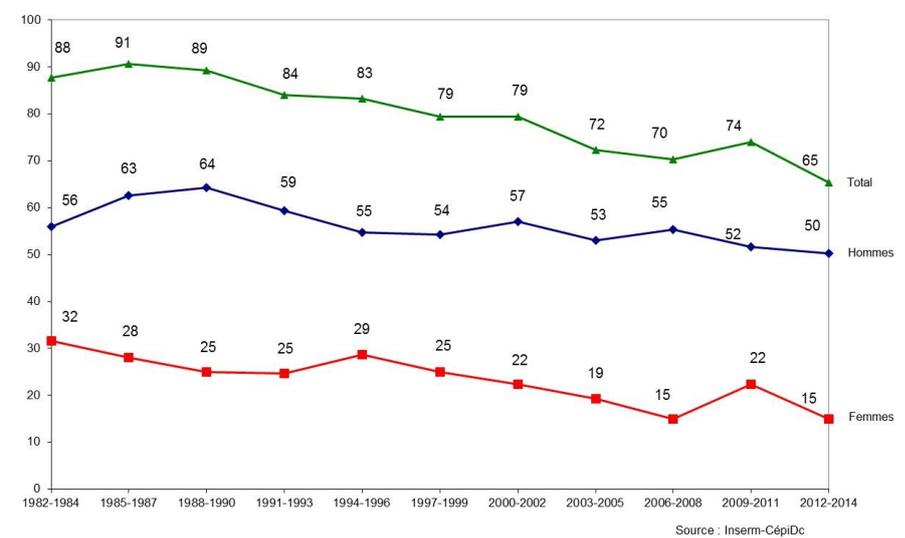
Leur nombre diminue (65 par an), alors que la population augmente. Pour expliquer cette baisse, si la collecte des données est toujours aussi rigoureuse que par le passé, sans doute faut-il voir ici le résultat des politiques de prévention développées en Mayenne depuis une vingtaine d'années ?

Sur les 65 suicides par an entre 2012 et 2014, on compte nettement plus d'hommes que de femmes (respectivement 50 et 15).

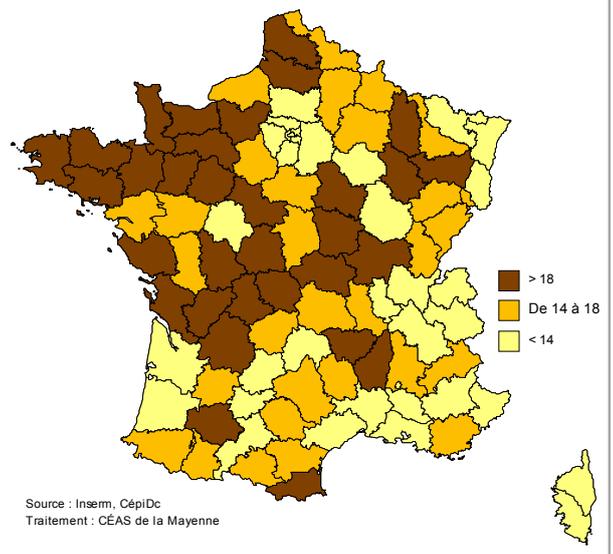
En 2014, le taux brut en Mayenne de décès par suicide pour 100 000 habitants (20,8) est nettement supérieur à celui des Pays de la Loire (17,7) et à celui de la France métropolitaine (13,8).

Ce taux classe la Mayenne au 15<sup>e</sup> rang des départements métropolitains ayant les plus forts taux. Les taux les plus importants concernent les départements de la Creuse (28,4), de la Manche (26,4), de l'Indre (26,1), des Côtes-d'Armor (25,9), de la Dordogne (25,1). Les taux les plus faibles concernent les départements du Val-de-Marne (3,7), de la Seine-Saint-Denis (4,0), de Paris (4,2), du Rhône (5,9), du Val-d'Oise (8,1).

Graphique 1 – Effectifs de décès par suicide selon le sexe (Mayenne – moyenne annuelle sur trois ans)



Carte 1 – Taux brut de décès par suicide pour 100 000 habitants, par département, en 2014



(1) – <http://www.cepidc.inserm.fr/>, rubriques « Interrogation des données », « Données détaillées ».

Toujours en 2014, le taux brut de décès pour 100 000 habitants est supérieur pour les femmes mayennaises (9,6) par rapport aux femmes ligériennes (8,1) et françaises (6,7). Pour les hommes, le taux mayennais (32,3) est également supérieur aux taux ligérien (27,9) et français (21,4).

En Mayenne, sur la période de 2012 à 2014, les tranches d'âge de dix ans où les décès par suicide recensés sont proportionnellement les plus nombreux, sont celles des 35 à 44 ans (20,5 % du total des décès) et des 45 à 54 ans (20,0 %).

Plus de la moitié des suicides (57,9 %) sont le fait de personnes âgées de 35 à 64 ans. Les plus de 65 ans sont concernés par 28 % de l'ensemble des suicides.

Ce ne sont donc pas d'abord les personnes les plus âgées qui se suicident. Cependant, pour les médecins, il

Tableau 1 – **Effectifs de décès par suicide selon la tranche d'âge** (Mayenne – moyenne annuelle 2012-2014)

	Femmes	Hommes	Ensemble (*)	Pourcentage
<b>15 à 24 ans</b>	1	2	3	4,6 %
<b>25 à 34 ans</b>	0	5	5	7,7 %
<b>35 à 44 ans</b>	2	11	13	20,5 %
<b>45 à 54 ans</b>	4	9	13	20,0 %
<b>55 à 64 ans</b>	2	9	11	17,4 %
<b>65 à 74 ans</b>	1	4	5	8,2 %
<b>75 à 84 ans</b>	2	7	9	13,8 %
<b>85 à 94 ans</b>	1	3	4	5,6 %
<b>95 ans ou plus</b>	0	0	0	-
<b>Non renseigné</b>	1	0	1	2,1 %
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>50</b>	<b>65</b>	<b>100,0 %</b>

(\*) – Il s'agit d'une moyenne sur trois ans, arrondie à l'unité, d'où des chiffres qui pourraient ne pas forcément correspondre au total « Femmes » + « Hommes ».

Source : Inserm – CépiDc

est souvent difficile de déclarer un décès par suicide chez les personnes très âgées qui, parfois, ont décidé de renoncer à vivre et se laissent glisser...